L'aspect de la ville

La petite ville de Wattrelos généralement si calme avait pris dès la matinée une animation inaccoutumée.

Vers deux heures la ville était sillonnée d'un très grand nombre d'étrangers venus des environs principalement de Roubaix et de la Belgique.

Les décorations étaient assez variées, nous avons principalement remarqué un arc de triomphe à Wattrelos (au Labourieur) portant les inscriptions suivantes : « Honneur aux étrangers » « Les habitants du Labourieur » Très élégants kiosques entourés de trophées de drapeaux et de mâts surmontés d'oriflammes attendaient sur la Grande Place, Vieille Place et place de Roubaix, les nombreuses sociétés participantes. Les maisons qui n'étaient pas pavoisées aux couleurs françaises étaient exceptionnelles.

Signalons aussi beaucoup de drapeaux belges.

La réception à la mairie

Vers 1 heure 1/2, la première société arrivée à Wattrelos (et la plus éloignée) fut l'Union (Belgique). Les autres retardées par le pluie arrivent à 2 heures 1/4.

Toutes sont reçues à la Mairie avec une parfaite courtoisie et un accueil chaleureux par l'honorable M. Pollet, maire de Wattrelos, président de la commission des fêtes et les membres de cette commission.

M. Pollet adresse à chacune des sociétés une courte allocution de bienvenue, mais tous furent accueillis avec le plus grand enthousiasme.

La revue et le défilé

Il a été convenu que à 2 heures 1/2 n'a eu lieu par suite du retard des sociétés qu'à 3 heures 1/4. C'est avec le défilé, la partie du festival la mieux réussie.

Toutes les sociétés concourant au festival étaient assemblées le long de la nouvelle route de Roubaix et placées suivant les numéros d'ordre.

M. le maire de Wattrelos accompagné de M. Simon Bien, secrétaire de la commission des fêtes M. Leurdan, adjoint au maire, et les autres membres de cette commission ont passé en revue et toutes les sociétés.

Fanfares et harmonies ont joué presque toutes la Marseillaise.

L'on a spécialement remarqué la Fanfare l'Union, d'Hellalin, Belgique, qui exécutaient nérs hymne en même temps que la Fanfare l'Union Mutuelle de Dottignies (Belgique) jouait la Brabançonne.

Après la revue, les sociétés ont défilé au sortage par la Grande Place, rues de la Mairie, de la Gare, Gambetta pour revenir se dislaquer sur la Grande Place.

Chaque groupe alors s'est rendu au lieu d'attelage respectif.

On a beaucoup admiré la bonne tenue de toutes les sociétés.

Nous citerons particulièrement la Musique municipale de Wattrelos, les Inoffensifs, les Mélomanes, la Concordia, l'Union des Travailleurs, la Concil, la fanfare de la Paix, toutes à Roubaix, l'Union des Trompettes de Wattrelos, l'Harmonie municipale d'Hem, l'Union chorale d'Helemmes-lez-Lille, l'Orphéon Tourquennois, et beaucoup d'autres.

Les exécutions

A 4 heures une véritable trombe d'eau accompagné d'éclairs a inondé toute la ville, forcé toutes les sociétés de se refugier pêle-mêle dans les cafés environnants.

Au kiosque de la Grande-Place. Vers 5 heures l'averse s'étant calmée plusieurs sociétés se firent entendre et eurent relativement assez d'auditeurs, chiens les plus applaudis. La musique municipale de Wattrelos, l'Harmonie ste Cécile de Moorsèle (Belgique), la Cécilia de Toufoing, les Intimes également de Tourcoing, etc.

Au kiosque de la Vieille Place

Malgré le mauvais temps il y a eu aussi assez d'amateurs de musique qui ont bravé la pluie pour écouter les sociétés qui ont eu le courage de jouer. La pluie a sans fait défaut pour signaler toutes les sociétés qui se sont tout à leur fait applaudir.

Aux salles Briffant et Parent

La foule y trouvant un agréable abri s'est rendue en masse dans ces deux salles. Après des expositions ouvert au public des plus nombreux.

Parmi les sociétés qui eurent le plus de succès, citons : l'Union chorale de Wattrelos, la Lyre ouvrière, les Mélomanes, les Inoffensifs, l'Union des Travailleurs, le Cercle de Roubaix, l'Union chorale d'Helemmes-lez-Lille, la Chorale de Tourcoing, les Sans-Souciers de Lille et un grand nombre d'autres que nous oublions.

Concert raté

La Grande-Harmonie de Roubaix qui avait promis son concours pour le concert qui devait avoir lieu le soir sur la Grand'Place n'a pu, à son grand regret tenir ses promes e par suite du mauvais temps.

Néanmoins, à 6 heures M. le Maire a reçu deux délégués de la Grande-Harmonie qui venaient le prévenir de ce fâcheux contre-temps.

La soirée et les illuminations

Une exhubérante gaîté n'a cessé malgré tout de régner, mais les illuminations ont été absolument impossibles.

Deuxième journée

Journée du lundi 22 mai. — A cinq heures du matin, concert au kiosque du Moulin par les sociétés l'Union des Trompettes et l'Union des Travailleurs.

A une heure, sur le kiosque de la Grande-Place, tirage au sort des primes entre les sociétés ayant pris part au festival du 21 mai.

A 3 heures concert au kiosque de la Vieille Place par les sociétés le ralliement des Trompettes, la Renaissance Chorale et l'Union Chorale.

A 7 heures, kiosque de la Grande Place, grand concert par les sociétés les Enfants de la Lyre et la Musique municipale.

LA FÊTE HISTORIQUE D'ARMENTIÈRES

La première journée des fêtes organisées par la société Philanthropique, à l'occasion du 225e anniversaire de la réunion d'Armentières à la France a fait une excellente impression sur l'énorme foule qui circulait dans les rues d'Armentières.

Dès le matin, nombre d'habitations sont cruées de drapeaux tricolores et la ville a déjà pris un aspect inaccoutumé.

Les rues sont sillonnées par la foule joyeuse qui interroge fréquemment le ciel chargé de menaçantes nuages; l'affaissement est surtout grande aux environs de la gare.

Jusqu'à une heure de l'après-midi les trains sont bondés de voyageurs et amènent un grand nombre d'étrangers qui viennent admirer le cortège historique.

A partir de ce moment, les curieux commencent à se diriger, malgré l'incertitude du temps, sur la route de l'Attargette, où les groupes et chars doivent se réunir pour le défilé.

Il est deux heures, quand l'ordre du départ est donné et le cortège s'ébranle aux applaudissements du nombreux public qui s'écrasait littéralement du Pont national à l'extrémité de la rue de Flandre.

Le cortège

Le cortège historique a parcouru les rues de la ville en présence d'une foule considérable accourue de tous les points de la région.

Il était véritablement un spectacle féerique que celui de cette résurrection des époques passées.

Toute l'histoire d'Armentières était là, et en n'est pas sans un vif intérêt qu'on assistait à ce défilé qui semblait empruntar à la poussière des siècles, une vie de quelques heures, initiant les générations actuelles à ce que furent les générations précédentes dans les longues pages de l'histoire.

Voici l'ordre dans lequel défila le cortège :

Après une avant-garde composée d'une 30 aine de cavaliers. Les corps de musique, trente bannets sonnant de la trompette, un heraut d'armes portant la bannière de la ville, arrive le commencement de la période historique.

Les Gaulois

Des guerriers sur à pied et à cheval entourent Vercingétorix qui représentait l'époque des grandes guerres des Gaules contre le peuple Romain, bien que le chef des Arvernes n'ait jamais été à Armentières.

Les guerriers sont armés de francisques, de framées et de diverses armes de l'époque. Ce premier groupe précède le

Char des druides

Ce char traîné par un beau bœuf figure une forêt au milieu de laquelle les druides recueillent le gui sacré.

Il faut dire que les druides en question ne paraissaient point très pénétrés de leurs carctères sacerdotal car, sur la Grand Place d'Armentières, le char s'arrêta pour permettre au grand prêtre d'avaler une chope, exemple que trois druides suivirent avec zèle et enthousiasme.

Le bouvier lui-même qui dirigeait les bœufs prit au départ de la tournée, ainsi qu'un monastère de Louis XIV, que la soif avait fait devancer son époque et qui, après avoir bu, s'enfonça au trot de son cheval dans les profondeurs d'une brasserie distant d'un bon quart d'heure.

Après ce char des Druides, nous assistons au défilé des hommes de l'époque féodale.

On hérant porte la bannière du fief d'Armentières.

Charles-le-Chauve

Ce dernier entouré de ses vassaux remet à l'abbé de Saint-Bertin, un diplôme de donation du fief d'Armentières.

Nous arrivons ensuite aux époques troublées de la

Domination espagnole

Une troupe de musiciens vêtus des costumes du temps précède le héraut portant la bannière d'Espagne.

Le comte d'Egmont, seigneur d'Armentières arrive ensuite entouré de seigneurs flamands.

Des soldats espagnols suivent ainsi que des pifres et des tambours.

« Voici venir

L'Empereur Charles-Quint

Debout sur un char représentant la forteresse d'Armentières. Il est entouré de ses pertisbonnes. Un page porte sur un coussin la couronne impériale.

Nous assistons ensuite à un défilé rapide

Le siège d'Armentières (1667)

Huit trompettes à cheval précèdent le maréchal de Bell évre et ses aides de camp.

Le char du siège est garni d'assiégeants. L'archiduc Léopold vainqueur de Bellièvre s'appuya sur une pièce de canon.

Réunion d'Armentières à la France (1668)

Nous voyons ici des mousquetaires à cheval, une musique instrumentale à pied avec costumes de l'époque de Louis XIV.

Les violons de Lulli, réminiscence du cortège de la fête de Lille, les designes de la Reine, les ministres Turenne, Vauban, Condé et Luxembourg.

Puis le Panama de la ville avec la devise : Pauvre et fière et enfin.

Le Char triomphal de Louis XIV

Le gradin est aussi sur un trône, ayant à ses côtés la Nation et la Thérèse.

Des seigneurs de la cour, pages et dames d'honneur sont rangés autour de lui.

Corbeille aumônière

Char très bien orné sur lequel un groupe de fillettes se tenait sollicitant l'obole des curieux, puis successivement

Le char de l'industrie

Sur ce char se trouvent tous les attributs de l'industrie locale, les créations des fabricants de tissus et deux admirables mannequins en miniature.

Des brachiseurs portant leurs instruments de travail marchent à pied.

Le char de la Lys

Représente la symbolisat on de la Lys, vêtue de gaze blanche et vert, avec des [illegible] roseaux; elle s'appuie sur une urne [illegible], signifiant la source de la Lys. A ses pieds, une barque montée par des cavalier [illegible] qui chantent un chœur de pêcheurs.

Après les sapeurs-pompiers vient

Le char de Gambelaus

Enguirlandé de tresses de houblon et orné de divers attributs du brasseur célèbre. Le costume d'apparat, un immense hanap plein de bière mousseuse et vermeille à la main, se tient, sur un trône élevé près d'un tonneau ; des jeunes compagnes d'un jour d'orge forment sa cour. Des piqueurs sonnent du cor.

Après ce char, vient

La Société Philharmonique

la plus ancienne société de musique de la région. (Elle a été fondée en 1785).

Le Char de l'Agriculture

et enfin.

Le Char de la Charité

Au centre duquel se trouve une corbeille dans laquelle viennent de toutes les fenêtres les pièces de monnaie (argent et cuivre).

*
*

Le cortège historique a produit grand effet.

La vérité y a été scrupuleusement respectée au point de vue des costumes.

Il est seulement fâcheux que l'orage le plus partiel n'ait pas présidé à tous les détails de cette remarquable organisation.

Les cavaliers du Vieux-Lille ne se formalisaient pas pour quitter leur groupe, se porter en avant et attendre son passage en buvant des pintes avec des guerriers du temps de Vercingétorix.

A part ce détail qui n'est du reste que le fait de quelques particuliers défiâ s obtenu un bon succès et l'était vraiment justice.

A cinq heures les nuages qui, depuis le matin, ne cessaient de s'amoncelier, finissent par crever et une pluie torrentielle, ponctuée de quelques éclairs, se mit à tomber sur la foule qui s'empressa d'envahir tous les cafés.

En dépit de leur bonne volonté, les personnes qui participaient au cortège ne purent résister à la pluie battante et se virent bientôt dans l'obligation de se débander dans la rue de Lille.

Comme le on l'on pense, la entrée n'est forte et nous essaie du nombre des spectateurs.

Les étrangers se sont empressés de retourner chez eux par les premiers trains de la soirée et la foule, moins compacte que dans l'après-dîner, est allée s'installer dans les cafés.

Les illuminations de l'Hôtel-de Ville et des habitations particulières ont complètement fait de la pluie et le bal populaire de la Grand'Place malgré quelques légères éclaircies a été délaissé pour celui du Théâtre.

En terminant le compte-rendu de cette première journée des Fêtes d'Armentières, qu'il nous soit permis de féliciter vivement les membres du comité de la Société philanthropique, notamment M. Henri Joye qui n'est multiplié pour tous les détails de l'organisation, et notre aimable confrère et ami, M. Henri Dugand qui dans ses fonctions de chef de démonstration, a déployé autant d'intelligence que de dévouement.

Grave accident à Denain

Hier, vers 7 heures du soir, le sieur Constant Clément, âgé de 22 ans, né à Romilly (Belgique), ouvrier mineur chez M. Mabille travaillait à une maison en construction rue de Bouchain, quand, par suite d'un faux mouvement il tomba d'une hauteur de 7 mètres et se cassa les deux poignets. On l'a relevé dans un état très grave.

Transporté chez un voisin, M. J.-B. Delaval, on lui a donné les premiers soins, puis on l'a conduit à l'hopital de Valenciennes.

CAMBRAI

Accident mortel

M. Jules Machon, marchand de chaux, rue St-Sérome 7, fait réparer deux fours qu'il possède au chemin vicinal d'Ory-le-Verger, terrière de Neuville Saint-Rémy.

Hier trois ouvriers, les sieurs Burillon, Caron et Duppas enlevaient la terre qui avait servi à retirer la pierre de cuve, sur un mètre d'épaisseur. Le travail était à un fin quand tout-à-coup la voûte s'effondra. Burillon put se jeter de côté; Caron, moins heureux fut renversé par une roudre de 50 centimètres de décombres; quant au malheureux Duppas, on n'est qu'au bout de vingt minutes qu'on parvint à le retirer du lieu sans moyen du brigade de gendarmerie qui avait demandé sur le coup. On ne put que transporter le cadavre à Neuville St-Rémy, où demeure la famille Duppas.

La victime de cet accident n'avait que 18 ans.

Le Cateau. — Jeudi, pendant l'orage, la foudre a mis le feu dans la grenier d'une petite maison isolée, située au bout de la route de Cambrai.

Cette maison fut consumée, ainsi que quelques instants, elle ne tombait à M. Nicolas, place Baptiste. Journal, en. Pertes : 600 francs.

DUNKERQUE

Concours international de Dunkerque

Journée du travail

A 9 heures, au théâtre, [illegible] de la Chanson, après avoir publié le discours imposé Clément Ardit de M. Adolphe Nérman.

A midi, au Hôtel de la Marine, distribution des récompenses et grand festival populaire réunissant toutes les sociétés ayant pris part au concours et la musique communale de Dunkerque. Prix d'entrée : 0,50 c.

Au port. — Un effectuant son est de 20 bassin de Freycinet, le steamer Vesh [illegible] a dérivé le tonnet lamanoir n° 9. Il n'y a eu fort heureusement aucun accident de personne à signaler.

Evasion d'aliéné. — Pendant l'orage, la foule est venue dans le pâturage de Saint-Pierre-Brouck, près Pierre de Mesle. Sept personnes se trouvaient à bord. Un aliéné s'échappait par bout et profite du moment pour sauter dans la mer à la nage. Malgré les efforts de Mme Pierre, fut tellement étonnée qu'elle en est encore indisposée à l'heure actuelle.

Le mât de la bélandre a été fendu et déchiqueté, plusieurs planches ont été brisées.

Beaucoup d'appareils téléphoniques ont été dérangés par l'orage.

Echo du Nord annonçait ce matin que M. Vandeuvegne, agent de police avait été atteint hier par les étincelles qui jaillissent du l'appareil téléphonique du poste central. Cette nouvelle est fausse.

PAS-DE-CALAIS

Loos-en-Gohelle. — Une moule de 2000 boîtes d'avoine appartenant à M. Jean Elisabeth Malbranque, cultivatrice, a été en partie détruite par un incendie dans la nuit de vendredi à samedi. Le feu a pu être arrêté par la [illegible] d'un sinistre. Il n'y a pas [illegible]

Bulluch. — Samedi vers deux heures du matin, un violent incendie a détruit complètement [illegible] de M. Lefebvre [illegible] Les pertes [illegible] M. [illegible] couvertes par une [illegible] de sinistre sont inconnues.

[illegible]

L'explosion de la Machinerie

(Correspondance de nuit)

Nous avons [illegible] de [illegible] à 3 heures du matin [illegible] ne [illegible] les seuls à donner, par leur présence, [illegible]

Le nombre des [illegible] étant, à nouf, tous sont fortement brûlés à la figure et aux mains, trois ont été conduits à l'hôpital [illegible] dans le cou, à l'avant-bras et aux mains.

Ce sont M. M. Paul Chamion, 43 ans, gendre de M. Dupuis, conducteur du tramway à la Ville de Douai, [illegible] Alexis [illegible] ont [illegible] peuvent encore se prononcer sur son état.

Quant à Bernard Lemaire, [illegible] de la Mer, 41, capitaine au second de la « Ville de Douai. »

Coll Delangre, 42 ans, chauffeur, demeurant aux Barques.

Dupont, 54 ans, mécanicien en chef de la « Ville de Douai » demeurant à la Pannerie, 6.

Gourdin (Anselme), ouvrier des Pierrettes, 61, chef d'atelier de M. Sloan et Bodel.

Hirschel Georges, 20 ans, rue du Chevalerie, ouvrier chez M. Sloan et Bodel, Gherant Charles, 17 ans, rue Fauvers.

Geneau conducteur à l'entrepôt à pétrole, Baron Louis, 31 ans chauffeur à la machinerie, demeurant à Coulogne, transporté à l'Hôpital.

Etant de ces six derniers est stationnaire, tous sont la tête et la figure enflées à tel point qu'ils ne voient plus rien. Aucun d'eux n'a pu prendre de nourriture, il en sera ainsi pendant une dizaine de jours.

AISNE

Les fêtes de la Société de Topographie à la Capelle

L'Association française de topographie dont le siège est à Paris organise des fêtes annuelles où au moment rendez-vous les 150 sections qu'elle compte tant en France qu'en Algérie.

La section de La Capelle (Aisne) a été invitée à prendre l'initiative des fêtes de cette.

L'Association française de topographie, association laïque et municipalisée de La Capelle est bien vouée accorder tout leur concours à la commission d'organisation et le succès des fêtes de cette année sera de beaucoup au-dessus de ce qu'il était pour mais d'ouvrier.

L'exposition comptée déjà plus de 300 adhérents représentant 36 départements ; des salles spéciales ont demandées pour l'Algérie, la Bohême et la Chine.

Cette exposition comprendra 11 groupes, savoir : 1° Photographie ; 2° Cartographie ; 3° Dessin, enseignement, 4° Beaux-Arts ; 5° Botanique ; 6° Commerce, 7° Agriculture ; 8° Commerce et industrie ; 9° Textiles ; 10° Produits alimentaires ; 11° Industries diverses.

La distribution aura lieu le 6 août et la clôture le 20 suivant.

A l'occasion de l'inauguration, un festival composé de la foule, mêlée aux [illegible] et de nombreuses récompenses [illegible] en palmes, couronnes, médailles, diplômes, seront décernées, indépendamment de la [illegible] qui sera distribuée aux sociétés.

Un concours de photographie s'organise pour le 30 août; des primes en argent seront mises en sont et les objets d'art, des couronnes, des palmes, médailles, diplômes seront décernés et de mêmes seront accordés aux lauréats.

Le même jour, des courses vélocipédiques auront lieu ; il sera fait un concours de vitesse et un ballon monté, subsent 1,600 mètres sera [illegible]

Le 31 août, 1e [illegible] des courses [illegible] La Capelle permettra aux amateurs de vélocipède de [illegible] à deux [illegible] dans chaque [illegible] et [illegible] les plus [illegible] à [illegible] 2 et 3 heures, au moment où les sociétés auront un travail dans le [illegible] chaque [illegible] de La Capelle que la propriétaire veut [illegible] aux gymnastes et [illegible] à [illegible] la disposition de l'association de topographie.

Les délais d'inscription pour l'exposition et les concours seront [illegible]

Prière aux sociétés de musique et de gymnastique qui n'auraient pas reçu circulaire [illegible] de bien vouloir en [illegible] de la ville [illegible] du 1er juin [illegible] pour la musique que pour la gymnastique.

Le Président [illegible] Le Secrétaire général,
E. Fièvre — L. Vizzini.

La pêche en eau douce

La culture des caux (suite)

J'ai, dans les conférences et dans de précédents articles, parlé des millions que perd la France chaque année faute de la disposition du poisson eau douce, ces chiffres trouvent forcément leur place dans le travail que je commence et je dois encore une fois le mettre sous les yeux du lecteur.

L'Allemagne nous avoue chaque année 800,000 truites et écrevisses.

L'Italie 600,000 truites et anguilles.

L'Angleterre 500,000 truites et saumons...

Nous pour vous les Anglais, et comme nous le voyez, il est grand temps que nous nous occupions de la pêche. Je sais que nous avons quelques rivières et pensent jouer ils encaissent à nos dépens mal de millions que nous pourrions conserver dans nos eaux.

Nous avons seulement les 900,000 poissons que nous envois l'Angleterre au point moyen de 5 fr. et 4 fr. le k., ce qui est certainement au-dessous de la vérité, l'arrive au chiffre de 18 millions!

Ajoutons que nous ne pêchons pas ce que vous que nous sommes tributaire des Prussiens et des Italiens à qui nous avons cédé un débouché et ce qui nous enrichirait de l'argent qui leur sert à vivre contre nous.

Si encore leur présence était de bonne qualité comme les bons [illegible] que nous leur vendons, mais non, il n'y a pas [illegible] à signaler les [illegible] jours morsés par les écrivisses allemandes.

Quant aux [illegible] italiennes, elles sont pareilles, grattées dans les [illegible] elles [illegible] qu'il est pas seulement dangereux que pour elles.

J'ai sous les yeux une revue italienne qui parle de cette matière.

Elle est [illegible] pour la jeunesse [illegible] 1865 et depuis, elle produit une énorme mortalité.

Les savants italiens avaient que cette maladie est cause d'une grave crise économique [illegible] vallée vénitienne.

Le mal, disait-il, forma un [illegible] et est facilement reconnaissable par une aureole blanche qui l'entoure.

Les chasseurs et que nous devons élever les poissons chez nous et laisser à nos voisins leurs poissons malades.

L'état tire de la location des rivières et canaux navigables un revenu dérisoire 100,000 francs.

L'Angleterre, qui a qu'une étendue de moitié moindre que la [illegible] 33 millions.

Il en est [illegible] 18 millions à l'Angleterre.

3 millions à l'Italie et à l'Allemagne.

30 millions millions que devrait rapporter la location de nos rivières, cela fait bien 27 millions perdus pour nous.

Pour rapporter ce qui pour plus de 18 millions de poissons [illegible] pas de poisson d'eau douce seulement, car nos pêches [illegible] mieux exploitées que nos pêches en eaux douces et suffisent à notre consommation.

Nous avons [illegible] 30 millions de [illegible] qui rapportent environ 100 millions.

(A suivre.)

J'ai appris trop tard pour l'annoncer la semaine de mère, la mort de M. Bigeard, [illegible] de la ville qui connaît bien pour avoir les pêcheurs de Lille qui fréquentent la Lys de ce côté.

Tous regretteront le parfait gentilhomme [illegible] pour l'intéressante famille qu'il laisse derrière lui, mais encore à cause de son dévouement au syndicat.

*
*

C'est dimanche prochain à 3 heures précises de l'après-midi, 10, rue de Béthune, qu'aura lieu la réunion générale du syndicat.

Beaucoup nous ont déjà annoncé qu'ils y seraient des délégués et j'espère bien que celles que se se sont pas annoncées y feront aussi représenter.

Ce sera la réunion la plus importante depuis la création du syndicat et tous les pêcheurs du département du Nord devraient y assister afin de compatriotes les mauvaises [illegible] et sont adoptées dans l'intérêt général et exposer celles qui les touchent plus particulièrement.

Bien que le Fédération des pêcheurs du Nord soit considérée comme terminée il y a encore quelques sociétés qui ne se sont pas mises en règle avec le syndicat tout en y ayant adhéré.

M. le Président prie [illegible] de vouloir en plus vite la liste de leurs sociétaires afin que l'inscription en soit faite avant la réunion.

C. Delaly.

Nouvelles à la Main.

Au Mont-de-Piété :

— Un pauvre diable vient engager un paletot tout rapiécé.

— Votre profession ? interroge l'employé d'un ton rogue.

— Le pauvre diable, levant les yeux au ciel :

— Rentier!

*
*

Une bonne-vardiere :

— Oui, mon chat, cet ancien bohème qui nous apparaît tout sous, a aujourd'hui une fortune énorme : 365,000 francs de rentes.

— Diable! Ça doit le gêner... les années bissextiles!

Brule-Maison.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des [illegible] irrégulières, douloureuses, surexcitation, défaillances, [illegible] couleurs, etc., doivent être attribuées à un état malaidif du système nerveux, prenant naissance dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclerc (aux Deux-Charles). Cet incomparable dépuratif végétal chasse les [illegible] les humeurs, revivifie les [illegible] supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, [illegible] de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a point les dames si tranquillité, si santé, si beauté.

Toutes les dames doivent être avec satisfaction l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Leclerc, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont à vos médecins [illegible] 3 flacons de Rob Leclerc pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 24 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Gill, rue Esquermoise, 60 ; Fayram ; Donlet et Cie Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; à Roubaix : Brunoan ; Vermeuvelle. — A Valenciennes : Sal-le-Boulet. — A Armentières : Gerrier.

Etat civil de Roubaix

Du 21 mai

Naissances — Henriette Lorge, rue de l'Ouest 75 — Marie Bonte, rue de la Fosse — Dechampe — Léon Delory, rue des Fossés, cour Tissage — Gustave Vandusle, rue des Fossés — Jules Roussel, rue du Tournai — Alice Canis, rue Molière.

Décès — Alfred Janssens, 4 mois, rue de la Guillotière, cour Dentanines — Henri Lepit, 72 ans, rue de Croix, 30 — Suzanne Lecomte, 25 ans, rue Gambetta — Angèle Bertrand, 8 ans, rue Sébastopol, cour Delattre — Léon Roussel, mois, rue de la Barrière, cour Beiel — Jeanne Dewarlez, 1 an, rue de la Mairie d'Ory, 40 — Edouard Decoutelle, 38 ans, rue Rouge, angle rue de Reims.

Publications de mariages du 21 mai. — Entre : César Quayle, 34 ans, teinturier, rue Jacquard, et Clara Screpel, 27 ans, sans profession, à Roubaix — Ernest Bouchez, 25 ans, employé, rue Saint-Antoine et Elise Vermeulen, 22 ans, ma [illegible] — Jean Dambrine, 23 ans [illegible] et Marie Lemaire, 20 ans, [illegible] — Alfred Mabrouckes, 28 ans, [illegible] et Adèle Mathieu, 28 ans, [illegible] — Jean Dewarlez, 1 an, rue de la Mairie d'Ory, 40 — Edouard Decoutelle, 38 ans, rue Rouge, angle rue de Reims.

Publications de mariages du 21 mai. — Entre :